

# L'écurieil



**MARCILLY**

**MARS 2007**

# MAIRIE - INFOS

## FINANCES COMMUNALES

Tarifs communaux	2007	Rappel 2006
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>		
Forfait quelque soit la consommation	36 €	35 €
De 1 à 70m3 d'eau consommés	0,62 € / m3	0,60 € / m3
Plus de 70 m3 d'eau consommés	0,31 € / m3	0,30 € / m3
Au dessus de 200 m3 d'eau consommés Avec base facturable limitée à 200 m3 pour les agriculteurs de la commune	0,11 € / m3	0,10 € / m3
<b>DROIT de BRANCHEMENT au RESEAU d'ASSAINISSEMENT</b>		
Forfait pour une construction neuve	1 600 €	1 550 €
Frais de participation forfaitaire pour une habitation existante	800 €	775 €
<b>CONCESSIONS dans le CIMETIERE</b>		
Pour 50 ans	155 € / m <sup>2</sup>	155 € / m <sup>2</sup>
Pour 30 ans	130 € / m <sup>2</sup>	130 € / m <sup>2</sup>
<b>LOCATION DE LA SALLE DES FETES</b>		
Pour un habitant ou une association de la commune (lors du banquet annuel des classes ou de manifestations à but caritatif, la salle pourra être mise à disposition gratuitement)	185 € et 270 € de caution	
Vins d'honneur	50 € et 150 € de caution pour les extérieurs à la commune	
Heure de ménage supplémentaire au-delà de 5 h	10 € / h	
<b>GARAGES COMMUNAUX</b>	80 € / trimestre 70 € le petit	75 € / trimestre 70 € le petit
<b>GARDERIE PERI-SCOLAIRE</b>		
	<b>1 heure</b>	1,70 €
	<b>½ heure</b>	0,85 €
	<b>¼ d'heure</b>	0,42 €

### Taxe sur les cessions à titre onéreux

Après réflexion, le conseil a décidé à l'unanimité de mettre en place la nouvelle taxe de 10% sur les cessions à titre onéreux de terrains nouvellement ouverts à la constructibilité.

Cette mesure devrait d'une part limiter la spéculation foncière et sera une source de revenus supplémentaires pour le budget communal qui voit ses charges augmenter tant pour l'assainissement, la voirie, l'école...

### Vote des comptes administratifs 2006 et projets de budgets pour 2007

A l'unanimité des personnes présentes, M. le Maire ne prenant pas part au vote, les comptes administratifs 2006 ont été approuvés. Les projets de budgets 2007 ont également été approuvés, dans l'attente toutefois des confirmations officielles des recettes (bases d'imposition non connues pour arrêter les taux des 3 taxes, DGF, dotation globale de fonctionnement, de l'Etat).

La commune dispose de trois budgets : un budget général, avec deux sections pour l'investissement et le fonctionnement, un budget pour l'assainissement (à 2 sections) et un budget pour le CCAS, centre communal d'action sociale.

Les tableaux ci-après présentent la réalité des dépenses et recettes au titre de l'exercice 2006 et les prévisions pour 2007, sous réserve des corrections positives postérieures pour les recettes.

<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>Budget 2006</b>	<b>Réalisé 2006</b>	<b>Budget 2007</b>	<b>Observations pour 2007</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>408 100,00</b>	<b>444 351,24</b>	<b>402 690,00</b>	
Achats et fournitures	44 201,00	42 531,66	44 453,00	énergie 25,5 / école 7,4
Services extérieurs entretien	49 729,00	30 929,85	53 224,00	bâtiment + voirie 34 / assurance 6 / maintenance 4,5
Autres services extérieurs	29 987,00	20 314,87	12 425,00	transp. scolaire repris par Conseil Général
Charges de personnel	155 000,00	151 923,73	148 211,00	non compris remboursement assurance
Impôts et taxes	3 000,00	2 578,00	3 000,00	taxes foncières
Autres charges de gestion	92 400,00	80 739,91	65 950,60	élus 24 / SDIS 21 / EP 12
Charges financières	12 465,00	12 403,33	13 000,00	banques 11,9 / SIEL 1
Charges exceptionnelles	100,00	1 250,00	1 000,00	
Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	
Excédent exercice	16 218,00	101 679,89	56 426,40	
<b>RECETTES</b>	<b>408 100,00</b>	<b>444 351,24</b>	<b>402 690,00</b>	
Produits services	2 700,00	9 485,63	10 300,00	concessions, garderie, budget assainis.
Impôts et taxes	181 200,00	190 804,64	185 490,00	impôts + 1,8% avant vote taux 2007
Dotation et participation	190 200,00	189 786,08	177 900,00	DGF + 2,5% / compensation CCPA
Autres produits de gestion	29 000,00	29 288,47	28 000,00	loyers + salle des fêtes
Produits exceptionnels		1 448,27	1 000,00	
Produits financiers		7 464,70		SIAZIA en 2006
Atténuation de charges	5 000,00	16 073,45		remboursement assurances personnel
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>409 341,92</b>	<b>323 377,14</b>	<b>477 952,93</b>	
Remboursement emprunts	35 320,00	35 396,93	37 000,00	Banques 35 / SIEL 2
Immobilisations	82 624,00	18 623,09	90 500,00	Études 12,5 / matériel et mobilier 19 / équipement tracteur 12 / aménagement 46
Travaux	118 700,00	115 112,13	332 000,00	Voirie 112 / église 220
Déficit antérieur reporté	172 697,92		18 452,93	
Excédent au 31/12		154 244,99		
<b>RECETTES</b>	<b>409 341,92</b>	<b>323 377,14</b>	<b>477 952,93</b>	
Taxe locale d'équipement	9 000,00	10 438,00	7 000,00	
Besoins financement	48 649,68		72 316,53,00	Emprunts 80 000 en 2005
Subventions	142 799,00	120 263,89	173 027,00	Etat 25 / région 4 / département 144
FCTVA	12 549,11	12 549,12	67 503,11	
Cession immobilière	71 102,00	71 102,00		
Excédent reporté	<b>109 024,13</b>		<b>101 679,89</b>	Excédent au 31/12/06
Virement section fonction.	<b>16 218,00</b>	<b>109 024,13</b>	<b>56 426,40</b>	

<b>ETAT DE LA DETTE</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	
<b>BANQUES</b>	217 312,50	270 432,06	238 172,81	Annuités 43,3 en 2007
<b>SIEL</b>	19 137,98	15 994,65	13 133,92	Annuités 2,8 en 2007
<b>TOTAL</b>	<b>236 450,48</b>	<b>286 426,71</b>	<b>251 306,73</b>	

**Section fonctionnement du budget général** : le réalisé 2006 permet de dégager un excédent de plus de 100 000 € ; dans le prévisionnel 2007, sont inscrits en charges de personnel les 2 heures de secrétariat supplémentaires que réalise Mme Isabelle Barthélémy, les augmentations des temps de travail des 2 ATSEM du fait de l'élargissement des horaires de la garderie, des jobs d'été à l'entretien de la commune

**Section investissement du budget général** : le document d'arpentage nécessaire à l'étude de l'aménagement de la traversée est déjà terminé, des premiers travaux pour 20 000 € sont inscrits ; 5 000 € sont inscrits pour la reprise du réseau d'incendie (le devis de changement d'une borne s'établit à 2 500 €) ; l'acquisition d'un panneau d'information avec lettres mobiles est envisagée, l'achat du chapiteau en liaison avec les 3 associations communales intéressées (AFR, ASMC et Comité des fêtes). Aucune subvention du Conseil général n'a été inscrite pour les dépenses de voirie, la réunion cantonale de répartition entre les communes n'étant prévue que le 10 février prochain. (Elle devrait être de l'ordre de 23 000 €.)

<b>Budget ASSAINISSEMENT</b>	<b>Budget 2006</b>	<b>Réalisé 2006</b>	<b>Budget 2007</b>	<b>Observations pour 2007</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>45 834,67</b>	<b>48 207,57</b>	<b>49 134,67</b>	
Achats et fournitures			100,00	
Services extérieurs entretien	17 510,00	18 850,64	1 900,00	contrat MAGE 1 ; autres 0,9
Charges de personnel	3 600,00	2 215,85	3 600,00	main d'œuvre
Autres charges de gestion	300,00	81,70	300,00	irrécouvrables
Charges financières	6 627,00	7 621,47	8 000,00	
Amortissements provisions	13 508,21	13 508,21	13 508,21	1 <sup>er</sup> année Say + 2 <sup>e</sup> La Brandisse
Excédent exercice	4 289,46	5 929,70	21 726,46	
<b>RECETTES</b>	<b>45 834,67</b>	<b>48 207,57</b>	<b>49 134,67</b>	
Produits services	29 000,00	31 462,90	31 000,00	redevances
Impôts et taxes	9 000,00	10 350,00	9 000,00	droits de branchements
Dotations et participations	2 700,00	1 260,00	4 000,00	prime épuration et boues
Produits exceptionnels	5 134,67	5 134,67	5 134,67	quote part subvention inv
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>379 300,67</b>	<b>366 661,34</b>	<b>315 793,52</b>	
remboursement des emprunts	14 166,00	14 087,29	15 000,00	emprunt 100 000 en 2005
travaux	360 000,00	347 439,38	190 000,00	Le Pavé 125 ; autres 65
déficit antérieur reporté			105 658,85	(139 657,57-33 998,72)
subvention investissement	5 134,67	5 134,67	5 134,67	
<b>RECETTES</b>	<b>379 300,67</b>	<b>366 661,34</b>	<b>315 793,52</b>	
besoins financement	48 601,10		136 190,27	
subventions	200 000,00	184 357,00	80 279,00	Corbes 30,3 Le Pavé 50
FCTVA	29 138,56	29 138,56	8 395,26	
amortissement	13 508,21	13 508,21	13 508,21	
excédent reporté	33 998,72		49 764,62	excédent fonctionn. 2005
virement section fonction.	49 764,62		5 929,70	excédent fonctionn. 2006
virement prévu section de fonct	4 289,46		21 726,46	
déficit à reporter		139 657,57		

<b>ETAT DE LA DETTE</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	
<b>BANQUES</b>	132 266,68	219 541,90	205 413,63	emprunt en 2005 : 100 000

Budget CCAS	Budget 2006	Réalisé 2006	Budget 2007	
<b>DEPENSES</b>	<b>3 740,00</b>	<b>2 660,44</b>	<b>3 464,00</b>	
Achats et fournitures	2 000,00	1 225,60	1 924,00	Noël, réunion annuelle
Autres services extérieurs	400,00	200,00	250,00	
Charges de personnel	90,00	80,00	90,00	
Autres charges de gestion	750,00	582,00	700,00	dons à organismes soc
Secours et dons	500,00	150,00	500,00	aides financières
Excédent exercice		422,84		
<b>RECETTES</b>	<b>3 740,00</b>	<b>2 660,44</b>	<b>3 464,00</b>	
Impôts et taxes		11,00		
Dotations et participations	2 649,44	2 649,44	1 950,60	virement budget général
Excédent antérieur reporté	1 090,56	1 513,40	1 513,40	1090,56 + 422,84

## PERSONNEL COMMUNAL

Au 1er mars 2007, le personnel communal se compose de 8 agents ainsi répartis :

	Fonction	NOM	Heures/ sem.
<b>Secrétariat de mairie</b>	Secrétaire de mairie	Mme Geneviève PALLEY (T)	20 h
	Adjoint administratif	Mme Isabelle BARTHELEMY (T)	15 h
<b>Entretien communal</b>	Voirie bâtiments	M. Jean-Claude LAURENDON (S)	35 h
		M. Eric VELUIRE (S)	35 h
	Agents territoriaux des services techniques	Mme Jacqueline GAY (T)	19h10
		Mme Cécile CHAZAL (S)	21h70
<b>Assistance école publique Jean Côte</b>	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)	Mme Laurence CHAZAL (T)	18h15
		Mme Valérie DELAUCHE (T)	16h15

Soit 5 agents titulaires (T) et 3 agents stagiaires (S). Les 3 stagiaires devront être titularisés après un an.

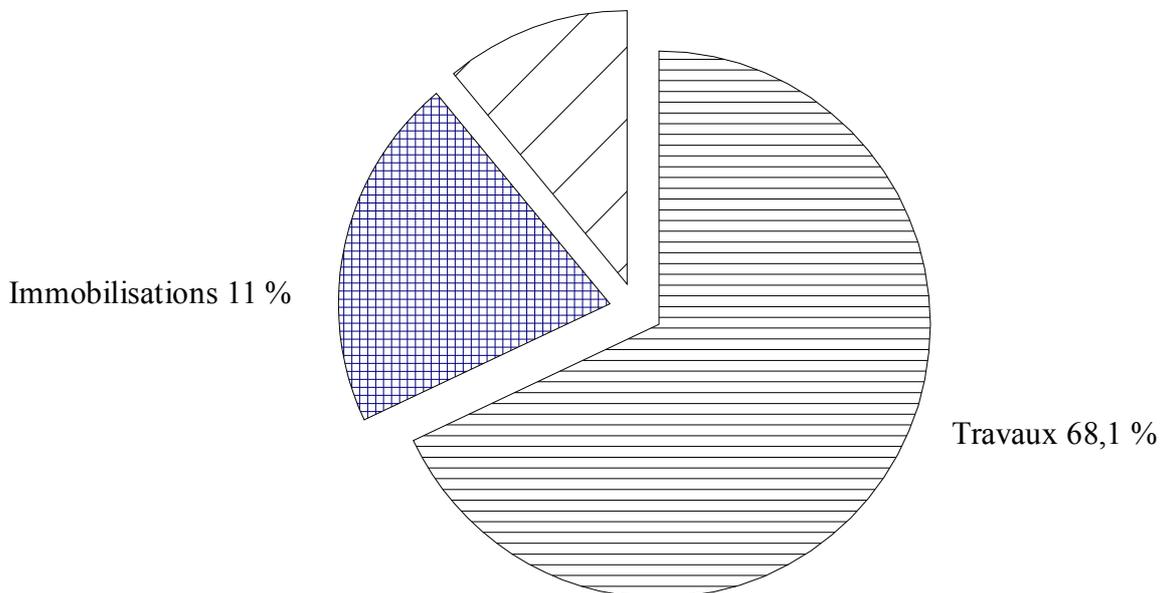
## Vote des taux communaux

En 2007, le relèvement général des valeurs locatives, bases des impôts locaux, est de 1,8 %, mais celles-ci n'étant pas encore communiquées par le centre des impôts, le conseil municipal n'a pas pu arrêter les taux 2007.

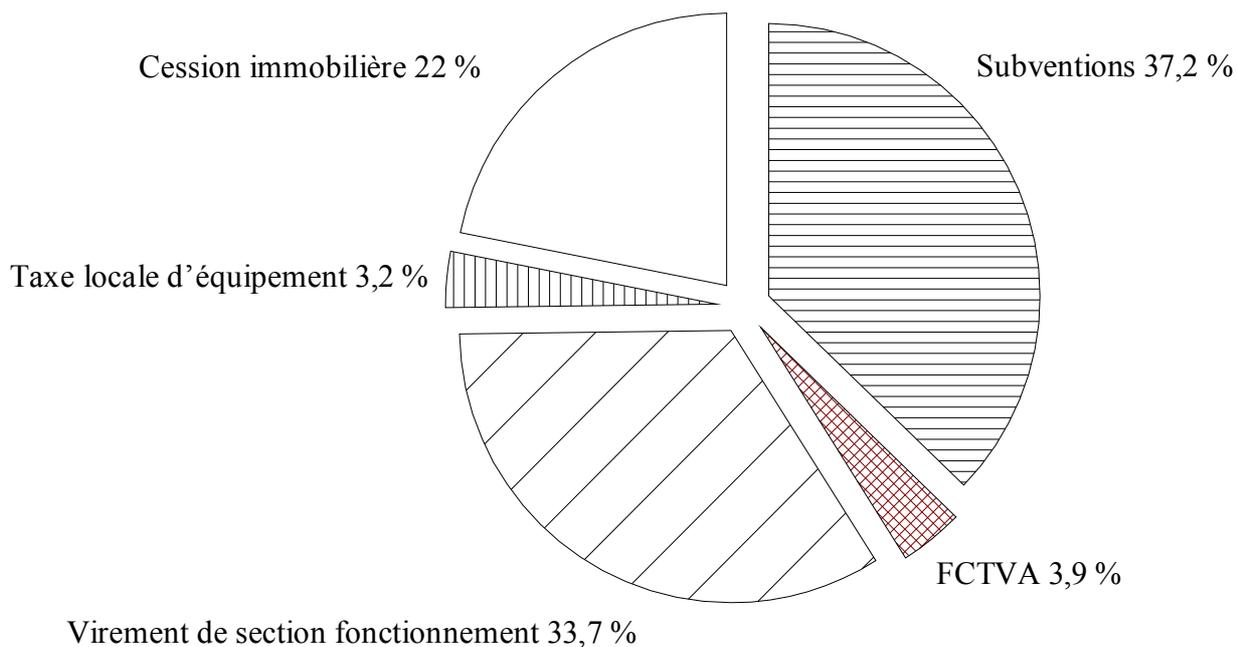
	Taux 2004 Commune + Communauté de communes	Taux 2005 Commune (dont ancien taux communauté de communes)	Taux communal 2006	Evolution 2006/2005
TH taxe d'habitation	4,64%	4,76%	4,88%	+ 2,51%
TFB taxe sur le foncier bâti	8,35%	8,58%	8,81%	+ 2,7%
TFNB taxe sur le foncier non bâti	35,76%	36,12%	36,48%	+ 1%
TP taxe professionnelle (perçue par CCPA)			11,41%	

## Dépenses d'investissement du budget général 2006

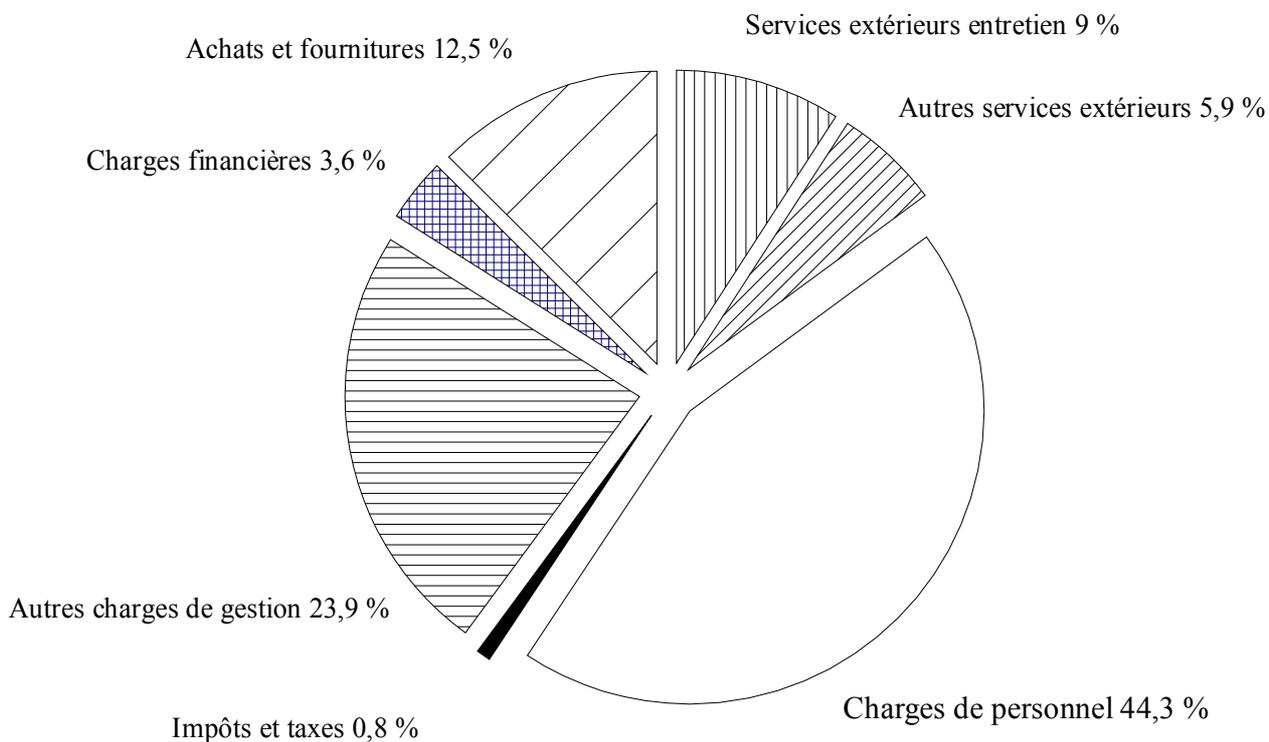
Remboursement des emprunts 20,9 %



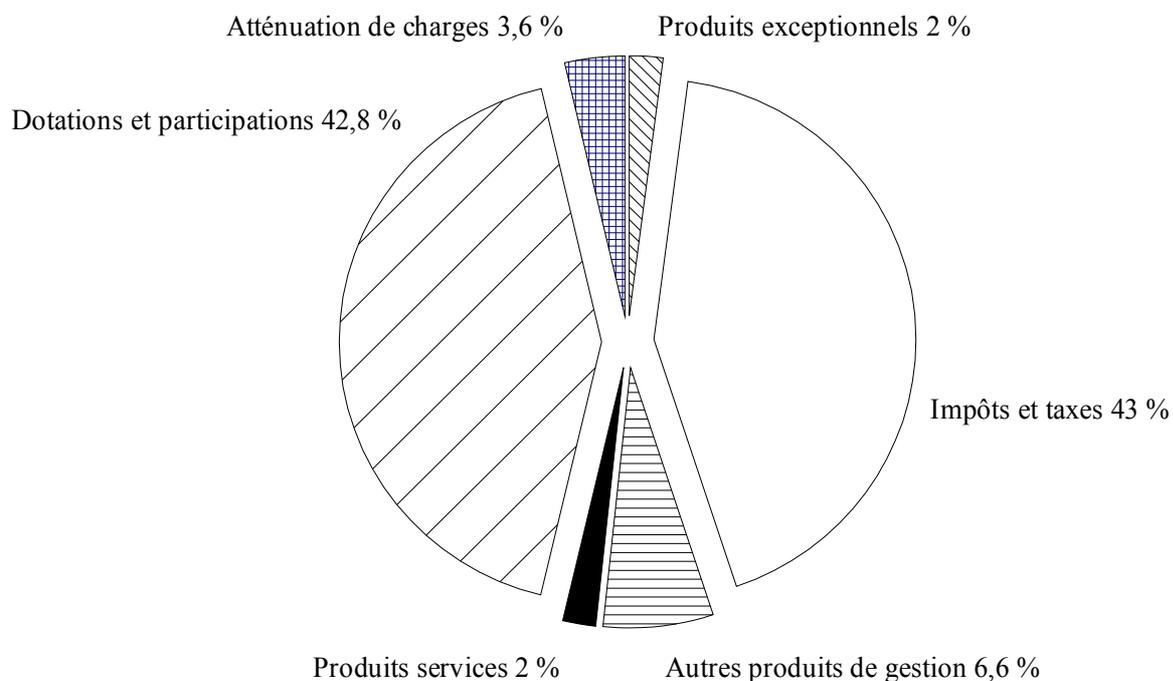
## Recettes d'investissement du budget général 2006



# Dépenses de fonctionnement du budget général 2006



# Recettes de fonctionnement du budget général 2006



# **BUDGET DE FONCTIONNEMENT (dépenses)** **du 1er Janvier 2006 au 31 décembre 2006** **de l'école publique de MARCILLY LE CHATEL**

## **1) Infrastructure : bâtiment**

- \* Electricité dont chauffage : 3 801 €
- \* Gaz : 4 176 €
- \* Eau : 593 €
- \* Téléphone / Internet : 948 €
- \* Assurances : 1 110 €
- \* Taxes (habitation, foncière) : néant



**TOTAL : 10 628 €**

## **2) Entretien site scolaire**

- \* Ménage (mise en état de propreté des locaux et du matériel) effectué par l'agent d'entretien : 10 580 €
- \* Entretien, travaux, bricolage : 3 813 €
- \* Produits d'entretien : 1 164 €
- \* Maintenance chaudière : 491 €
- \* Maintenance photocopieur : 853 €



**TOTAL : 16 901 €**

## **3) Autres frais de fonctionnement**

- \* Postes d'aides-maternelles : 19 138 €
- \* Poste cantine : 10 604 €
- \* Fournitures scolaires : 6 376 €
- \* Divers (pharmacie, fournitures administratives...) : 739 €



**TOTAL : 36 857 €**

## **4) Equipement non pris en compte dans le calcul du ratio / élève**

- \* Plastifieuse : 165 €
- \* Mobilier divers : 1 264 €
- \* Travaux (alarmes, portes et fenêtres cantine...) : 13 703 €  
(- 50% subvention cantonale)

**Coût total du fonctionnement de l'école publique de Marcilly le Châtel**  
**par la commune : 64 386 €**

**Ratio par enfant (sur la base de 140 élèves) : environ 459,90 €**

## ASSAINISSEMENT

Les **rapports annuels** de la MAGE sont satisfaisants : la surveillance de l'évacuation des eaux pluviales dans le réseau est toujours d'actualité. La présence de rats et de lapins est aussi signalée.

Le **bilan financier définitif de Corbes** s'élève à 359 801 € TTC dont 145 165 € (40%) restant à la charge de la commune et une participation du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau de 71% sur le prix HT.

Les demandes de subventions faites pour la **mise en séparatif du réseau du Pavé** en 2007 ne seront examinées que lors des décisions budgétaires 2007 du Conseil Général en février-mars.

**SPANC service public de l'assainissement non collectif** : la facturation 2006 de 25 € pour ce service (100 € sur 4 ans) n'a été adressée qu'au début de l'année 2007. Sur les 96 foyers de Marcilly non raccordés, la plus grande concentration est sur Maure avec 18 foyers. Il existerait aujourd'hui des systèmes adaptés aux toutes petites unités : bassin à filtre à sable par gravité. Il a été décidé d'étudier les possibilités d'assainissement collectif sur Maure ainsi que leur financement.

## REORGANISATION DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT

Pour continuer à bénéficier de l'assistance technique de l'Etat au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire ATESAT, dans le cadre de la nouvelle organisation des services de la DDE, Direction Départementale de l'Equipement, la commune doit signer une convention pour 2007 qui nous coûtera 460,82 €. Désormais, M. Portailier, qui était notre interlocuteur jusqu'à présent, va intégrer les services du Conseil général et s'occuper de la voirie départementale. Les locaux de Boën seront des locaux Conseil Général. L'agence de l'Equipement en Forez sera basée à Montbrison avec des correspondants territoriaux d'aménagement basés au plus près des communes bénéficiaires de l'ATESAT. Il a été demandé à la communauté de communes de mettre un bureau à la disposition de cet agent dans ses futurs locaux. L'interlocuteur de la commune sera M. Jérôme Venet.

## EGLISE ST CYR

Les travaux de rénovation intérieure de l'église, commencés depuis la mi-décembre, ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Lot maçonnerie pour 69 880,98 € HT à l'entreprise DEMARS
- Lot peintures murales pour 48 000 € HT à la fresquiste Annie ANDRE
- Lot menuiserie pour 21 036,91 € HT à l'entreprise GUESNE
- Lot électricité pour 15 816 € HT à l'entreprise ROCHARM
- Lot vitraux pour 9 972,8 € HT à l'entreprise BARROIS
- Lot ferronnerie pour 2 200 € HT à l'entreprise FORGES D'ELEMENTA

Soit un total de travaux attribués (sur appel d'offres) s'élevant à près de 170 000 € HT auquel s'ajoutent les honoraires du maître d'œuvre, la coordination sécurité et divers autres

frais non compris dans le marché public.



## URBANISME

Les **permanences de l'architecte-conseil** mis à disposition par le Conseil Général, sur le territoire de la communauté de communes suite au plan paysager qu'elle a réalisé, vont se tenir en Mairie de Marcilly tous les 3ème jeudi après-midi de chaque mois (voir page spéciale).

Une procédure de recherche d'héritiers a été enclenchée pour une petite parcelle de 25 m<sup>2</sup> au Bizay, considérée comme **biens sans maître**, la dernière propriétaire inscrite au cadastre demeurant introuvable.

Les deux subventions sollicitées pour **l'étude de la traversée du Pavé** ont été obtenues. L'étude sera subventionnée sur le HT à 80%. Le géomètre a terminé son travail en janvier et le bureau d'études POLLEN prépare ses propositions d'aménagement.

La procédure de **sites classés pour le paysage** des coteaux est en-cours, la dernière réunion de présentation du travail du bureau d'études missionné par la DIREN, direction régionale de l'environnement, a eu lieu en décembre. Document (non définitif) consultable en mairie.

## ECOLE PUBLIQUE JEAN COTE

### De nouveaux horaires à la garderie

Il a été décidé, à l'unanimité, de tester de nouveaux horaires à la garderie scolaire, à la demande de certains parents. Ainsi, la garderie, assurée par Mmes Chazal Laurence et Delauche Valérie, sera ouverte le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 17h50.

## PENSONS AU FACTEUR...



Madame Christine CORNET a pris son service au guichet de Marcilly le Châtel le 1er février. A Boën sur Lignon Mme VARA a remplacé Mme VIAL. Elle a la responsabilité du bureau de la commune. Mr DUCREUX responsable du courrier a fait une démarche pour la numérotation et l'appellation des artères principales.

Nous nous sommes engagés sur 2 points :

### - à faire un nouveau rappel sur cet écueil

*Il est demandé à tous les habitants de Marcilly de bien vouloir placer leurs boîtes aux lettres homologuées en limite de voie publique d'y mentionner le nom et les prénoms des résidents du foyer pour faciliter la distribution du courrier par les agents de La Poste*



- à remettre une carte détaillée de la commune avec tous les lieux-dits habités et leur signalisation. (La commune ayant même été sollicitée pour donner des noms de voie et des numéros aux foyers, ce que le conseil ne souhaite pas réaliser vu son caractère rural.)

## ... car NOUS SOMMES de + en + NOMBREUX

Suite au contrôle du recensement complémentaire réalisé en date du 1er octobre 2006, il s'avère que le nouveau chiffre de la population de Marcilly non seulement a été confirmé mais même dépassé. La population légale est ainsi de **1 249** à laquelle s'ajoutent les résidences secondaires pour 57 soit une population DGF de 1 306.

## TOUJOURS PLUS D'INFORMATIONS

Nous vous rappelons l'adresse du site internet dont s'est dotée la commune et où vous trouverez les procès-verbaux des séances des conseils municipaux (séances publiques), le bulletin l'Écureuil, ainsi que des informations sur les manifestations prévues.

<http://www.marcilly-le-chatel.fr/>

Il est de plus en plus consulté et propose des liens avec d'autres sites notamment celui de la C.C.P.A. Il est régulièrement mis à jour.



Les panneaux d'information municipale ont fait peau neuve grâce au talent d'un élu métallier et ont été placés sur des supports dans 11 lieux y compris Chabet.

## CHEMIN d'AMASIS

La démolition du bâti en ruines sur le terrain acheté à Mme Magnan près de l'église St Cyr a été prise en charge par la communauté de communes du Pays d'Astrée dans le cadre de l'aménagement du point de départ du chemin d'Amasis, faisant partie des Chemins de L'Astrée. L'aménagement paysager sera réalisé par la commune, pour faire de ce lieu, un espace agréable.



avant



après

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Nous vous invitons à vous reporter au bulletin d'information n° 9 de la Communauté de Communes qui sera distribué par nos soins (élus et personnel communal).

Vous y trouverez notamment toutes les informations relatives au nouveau marché de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective : à vos caissettes ! (voir page spéciale)

Nous vous rappelons que vos représentants à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée sont : Mme BRIAT Marie-Hélène, M. BOUCHET Louis, DURAND Henri, ZANTEDESCHI Jacques en délégués titulaires et M. MALLET Jean-Luc, PLACE Jean-Marc en délégués suppléants.

# L'ECONOMIE LOCALE

\* 3 nouveaux artisans ont choisi la commune pour siège de leur activité :

- **GM PAYSAGES** créée par Stéphane GAY et Jean-Philippe MONTAGNE

Travaux d'entretien : tonte, taille, débroussaillage, petit élagage, traitement phytosanitaire, création de gazon, plantation, petite maçonnerie, clôture.

A Corbes Tél : 04.77.50.08.07 – 04.77.97.50.11 – 06.71.56.82.75

e-mail : mgpaysages@wanadoo.fr

- **PORTABAT** créée par Christian PORTAILLER

Tous travaux de menuiserie, électricité générale, maçonnerie, plâtrerie, isolation etc...

Vente de produits liés aux activités et matériaux de construction

Au Bizay Tél : 04.77.97.46.75

- **ENTREPRISE GAGNAIRE** Menuiserie

A Corbes Tél : 06.86.43.47.52 Fax : 04.77.97.44.76

\* L'entreprise DEMARS (une quarantaine d'emplois) remarquable dans son activité de restauration des monuments historiques ou classés s'est dotée d'une machine de taille de pierres abritée dans un bâtiment moderne à l'allure de cathédrale. Cette installation, outre qu'elle place cette entreprise dans les mieux équipées, donne satisfaction à la commune qui ne recevra plus les rejets de poussière de pierre dans les bassins de la lagune de Lugnieux.

## C.C.A.S.

Samedi 3 février, salle des fêtes, était organisé par le CCAS un après-midi dansant qui réunissait nos anciens et nos jeunes retraités.

C'est sous la houlette du talentueux pianiste Alain RICHOUUD et son fidèle complice Freddy COSTE CHARREYRE que nos danseurs ont pu s'élancer sur la piste et fredonner leurs refrains préférés.

L'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance et l'on avait bien du mal à se quitter.

Monsieur Louis BOUCHET Président, Michèle SAUVIGNET Vice-présidente et tous les membres du CCAS encadraient cette manifestation.

Pendant le spectacle, un goûter bien apprécié venait reconforter nos danseurs.



### Remise des articles :

**Mardi 29 mai 2007**

(Jean Vernay)

email : jean.vernay@wanadoo.fr

### Agrafage :

**Jeudi 21 juin 2007**

**à 20 H à la mairie**



# ELECTIONS

## Aux urnes citoyens

Etat statistique des électeurs français au 1er mars 2007  
Commune de MARCILLY LE CHATEL

Electeurs français			Electeurs français – de 21 ans			Electeurs 18 ans		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
930	466	464	48	29	19	16	11	5
	50,1%	49,9%		60,4%	39,6%		68,8%	31,2%

### Dates des élections 2007



Election présidentielle:

- 1er tour : 22 avril
- 2ème tour : 6 mai

Elections législatives (députés)

- 1er tour : 10 juin
- 2ème tour : 17 juin

**Bureau de vote : Mairie de Marcilly**

1/ Pyramide : A / AS / TAS / SAIT / SATIN / TRAINÉ / CRIANTS / SAINT – CYR  
2/ Sudokumo : La Côte  
3/ Mots croisés:  
Horizontalement: A. AVICOLE B. VOLIERE C. CARNEES – OS – DR – RE D. NI – OISEAU  
E. SERRES – TR  
Verticalement : 1. FAUCONS 2. ASIE 3. OIVR 4. CONDOR 5. VOLERIE – 6. LIE – SS  
7. NEES 8. RAT – ELEVEUR  
4/ Anagrammes : NACRE – ANCRE – ECRAN – CARNE – CRANE – RANCE – CANER  
5/ A tue-tête: 400  
6/ Quartier recomposé : LE GIPON – LE BOURG – LE CHÂTEAU – LE RAVAT

**Solution des jeux**

## RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE ST CYR

L'église St Cyr à Marcilly le Châtel a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté Préfectoral du 19 novembre 1991. Ce classement confirmait l'intérêt patrimonial de ce monument riche de plusieurs époques et ouvrant à la commune la possibilité d'obtenir des financements de l'Etat, du Conseil général, de la paroisse et d'associations ou de particuliers (voir feuille de souscription).

Les premiers travaux entrepris ont porté en 2 tranches sur toitures, clocher, murs extérieurs et montée d'escalier. Des infiltrations d'eau antérieures ont malheureusement créé de sérieux dégâts à la partie gauche : peintures du chœur, chapelle de la vierge et mur nord. A l'achèvement de ces chantiers extérieurs en 1995 mis en valeur par l'illumination du clocher il a été proposé au Conseil Municipal de suivre les conseils de l'architecte des Bâtiments de France et du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Loire qui soulignaient « le grand intérêt architectural de l'église » (note au maire du 6/10/2000) et préconisaient une campagne de sondages en vue de connaître l'état des lieux.



2 sondages ont été réalisés dans les années 1998 et 1999 concluant à une restauration des parements intérieurs, décor du XIXème œuvre de Giovanni ZACCHEO et de ménager des fenêtres dans la partie du XVè – XVIIè siècle des 2 premières travées de la nef, chapelle funéraire à l'origine (voir dalles de sépultures)



Après plusieurs années de report le Ministère de la Culture suivi par le Conseil Général ont prononcé l'attribution du financement de cette troisième tranche qui devrait être de l'ordre de 250 000 €.

Depuis décembre 2006 les travaux confiés à l'entreprise Demars pour la maçonnerie, à Madame Andrès pour la restauration picturale, à l'entreprise Rocharm pour l'électricité ont avancé rondement permettant d'arriver à terme en milieu d'année.

Attendez-vous à être surpris !

Une information complète sera proposée avec Jacques PORTE l'architecte responsable de la maîtrise d'œuvre lorsque les échafaudages auront été démontés et que les 3 autres corps de métiers concernés : menuisier - ferronnier - restaurateur des vitraux seront intervenus.



# A dater de mai 2007 : changement du mode de collecte des déchets

## Un nouveau marché de collecte, transfert et traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables

Fin 2005, la Communauté de Communes s'est associée à la Communauté d'Agglomération Loire-Forez et à la Communauté de Communes de Feurs en Forez pour former un groupement de commande. Ce groupement avait pour objectifs la maîtrise et l'optimisation des coûts dans le cadre de la passation d'un nouveau marché public couvrant la collecte, le transfert et le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables.

A l'issue de deux consultations d'entreprises par appels d'offres publiques à la concurrence, le marché a été attribué pour une durée de 6 ans à la société VEOLIA Propreté.

La Communauté de Communes du Pays d'Astrée garde la maîtrise de la gestion et de l'exécution du marché sur son territoire.

**Ce nouveau service démarrera le 2 mai 2007**

### Les caractéristiques de ce nouveau marché

#### Les ordures ménagères :

Elles seront collectées *une fois par semaine* en porte à porte

Des points de regroupement seront mis en place à certains endroits pour limiter la pratique des marches arrières (pour des raisons de sécurité)

Pour des raisons d'optimisation, d'harmonisation du service et d'hygiène, la collecte des ordures ménagères se fera avec des bacs roulants à préhension frontale. Chaque foyer devra s'équiper dans un délai de 6 mois après lequel les sacs ne seront plus ramassés. Une commande pour des achats groupés sera organisée par la Communauté de Communes par l'intermédiaire de la Mairie.

#### Les déchets recyclables :

Les emballages ménagers recyclables et les papiers, journaux, revues et magazines seront collectés en mélange dans des caissettes et/ou des sacs jaunes *tous les quinze jours*.

La caissette vous sera remise à votre domicile et les sacs jaunes (1 rouleau de 26 sacs par an) seront disponibles dans votre mairie.

Les déchets recyclables en verre (bouteilles, pots et bocaux) devront être amenés dans l'un des conteneurs d'apport volontaire (point propre) situés actuellement :

au Pavé (près de la salle des fêtes)

au Ravat (parking de l'école)

à Corbes (près du carrefour)

à Say (à installer)

Pour les foyers habitant des immeubles comprenant plus de 5 logements, des bacs roulants au couvercle jaune seront mis en place et remplaceront la caissette et les sacs jaunes. Les points de regroupement seront également équipés de bacs jaunes pour la collecte sélective.

#### Ce qui va changer pour vous :

Vous devrez vous équiper d'un bac roulant pour la collecte des ordures ménagères.

En plus de votre bac pour les ordures ménagères, vous sortirez, tous les quinze jours, votre caissette jaune et/ou vos sacs jaunes contenant vos emballages ménagers recyclables et vos papiers, journaux, revues et magazines en mélange.

Les personnes habitant des immeubles de plus de 5 logements ou à proximité d'un point de regroupement mettront leurs emballages et papiers, journaux, revues, magazines dans le bac jaune de collecte sélective.

Un calendrier de collecte et des documents d'information vous seront remis avec votre caissette. Le bulletin d'information de la Communauté de Communes, distribué sous 2 mois, des réunions publiques d'information vous permettront d'en savoir plus sur ce nouveau marché.



**A Marcilly, réunion publique d'information**

**27 mars à 20 heures 30 salle des fêtes**



## **Un nouveau service en Pays d'Astrée : Le point architecture conseil**

### **Un conseil adapté et gratuit**

Vous voulez **construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover** votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité ...

Vous souhaitez assurer une **bonne insertion de votre projet dans le milieu environnant** : le lieu d'implantation, son orientation, la qualité des espaces et des panoramas ...

Vous aimeriez obtenir une aide à la définition de vos besoins, à la lecture des règles de construction, mais aussi connaître les intervenants bâtisseurs : architectes, ingénieurs, constructeurs, entrepreneurs ...

Le point d'accueil architecture conseil répond à toutes ces questions.

### **Un professionnel indépendant à votre service :**

M. Philippe JAMBRESIC, architecte D.P.L.G.

Suite au plan paysager réalisé par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, le Conseil Général a mis en place ce dispositif de point d'architecture conseil vous permettant de bénéficier gratuitement de l'avis d'un professionnel.

### **Des permanences sur rendez-vous le 3ème jeudi après-midi de chaque mois de 15h à 19h.**

Les 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 24 mai (du fait du Jeudi de l'Ascension), 21 juin et 19 juillet 2007 à **la salle du conseil en Mairie de Marcilly le Château**

**Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone à la  
Communauté de Communes du Pays d'Astrée : 04 77 97 72 48**

# L'ECOLE DE SAY



Au recensement de 1881 le hameau de "Say" à Marcilly-le-Pavé compte 123 habitants pour 160 au "Pavé" ce qui en fait le deuxième hameau de la commune de par sa population. A cette même période naît le projet de deux nouvelles écoles sur la commune qui ne semble pas faire l'unanimité des habitants de "Say" comme en témoigne la pétition qu'ils adressent à la municipalité en date du 25 Décembre 1881.

*"Nous soussignés, habitants de la commune de Marcilly-le-Pavé, canton de Boën, arrondissement de Montbrison, Loire, invités par voie d'affiche à formuler les déclarations que nous jugeons utiles relativement à un projet de construction de maison d'école dans la dite commune de Marcilly, sommes d'avis: que l'établissement des deux écoles projetées n'ait point lieu sur le terrain choisi par l'autorité locale. Nous soumettons humblement notre proposition à l'examen de l'autorité compétente, en la priant de vouloir bien peser les motifs exposés ci-dessous:*

*Le bourg de Marcilly-le-Pavé, près duquel il est question de construire ces deux écoles, est placé à l'extrémité de la commune, en égard à la position des principaux hameaux. Distant environ d'un kilomètre du territoire de la commune de Marcoux, il se trouve par contre à une distance de quatre kilomètres au moins de deux des principaux hameaux. Les hameaux de Say et de Maure comptent en effet une population approximative de 220 à 250 habitants et forment ainsi le quart de la population totale. Le hameau de Résinet, à trois kilomètres du Bourg, se trouve sensiblement placé dans la même situation de Say et de Maure.*

*Les enfants de ces hameaux seront contraints, comme par le passé, de se transporter à l'extrémité de la commune pour se rendre à l'école. Si l'on ajoute que le Bourg est situé sur une éminence et qu'il y a une côte à gravir on peut se demander quelles raisons peuvent militer en faveur de ce projet. Les écoles ne seront point centrales, grave défaut qui, à notre avis devrait être un obstacle sérieux à la bonne installation des bâtiments scolaires.*

*Nous estimons que les deux écoles devraient être construites au lieu dit "La Croix du Pavé" ou tout au moins près des hameaux du Pavé. Les placer au centre de la commune, satisfaction sera donnée à la très grande majorité des hameaux de la commune. On objecte qu'il faut que l'école soit près de l'église<sup>1</sup>, autrefois ce fait fut peut-être un usage constant; mais subsistât - il encore aujourd'hui qu'une exception devrait être faite pour Marcilly-le-Pavé.*

*N'est il pas absurde en effet de vouloir s'obstiner à construire des écoles loin du centre de la commune, sous prétexte qu'elles seraient trop loin de l'église et pour ainsi dire dépayées. Confiant dans la justice de l'administration nous osons croire que notre plainte sera entendue et examinée comme elle le mérite.*

*Marcilly-le-Pavé le 25 Décembre 1881."*

Cette pétition adressée au préfet de la Loire et déposée en mairie de Marcilly fut signée par 36 habitants.

Le 27 Juin 1884 le Préfet de la Loire P. GLAIZE après avoir vu le rapport de l'Inspecteur d'Académie en date du 19 Juin 1884, prend l'arrêté suivant:

*"Article 1°*

*Le conseil municipal de Marcilly-le-Pavé est mis en demeure d'exprimer son avis motivé à sa plus prochaine réunion, sur la création d'une école publique au hameau de Say.*

*Article 2°*

*Copie de la délibération contenant l'avis du conseil municipal sera adressée à la Préfecture aussitôt après cette réunion par les soins de M. le maire."*

Cet arrêté restera sans suite et le 31 Juillet 1888 le Préfet de la Loire invite à nouveau le conseil municipal de Marcilly à se prononcer sur *"la création d'une école publique mixte au hameau de Say commune de Marcilly-le-Pavé."*

Dans sa réunion du conseil du 09 Août 1891 le Maire et son conseil décident de la création de cette école: *"en conséquence il y a lieu de prendre dès à présent toutes les dispositions nécessaires en vue de l'ouverture de cette école à la prochaine rentrée."*

Moins de 15 jours plus tard lors de sa séance du 21 Août 1891 et en vue de la création de l'école de Say la mairie traite avec le sieur VALÉRY Jean-Pierre propriétaire à Say pour la location d'une salle de classe ainsi qu'un logement convenable pour l'instituteur<sup>2</sup>. La volonté de la municipalité de vouloir ouvrir cette école lors de la rentrée scolaire d'Octobre 1891 restera un vœu pieux car les finances ne furent pas trouvées tant pour le règlement du loyer tant pour le mobilier de l'école ainsi que du logement de l'institutrice, et lors de sa séance du 07 Février 1892 le conseil vote un prélèvement sur les fonds libres de la commune afin de pourvoir à ces dépenses, soit un crédit de 340 francs.

Cette école fonctionnera quelques années dans ces conditions à la satisfaction des habitants du hameau de Say, mais à la réunion du conseil municipal du 10 Janvier 1909 le maire fait part aux élus d'un rapport de M. l'Inspecteur d'Académie qui signale: *"divers et nombreux inconvénients de cette installation"* et qui conclut son rapport en déclarant: *"qu'il y a urgence à présenter un projet de construction d'école mixte au hameau de Say."* Le 14 Février 1909 le Maire propose un délaissé appartenant au Département sur le chemin d'intérêt communal N° 82 à proximité du hameau de Say pour une surface de 462 m2 paraissant suffisant et convenable pour y asseoir la construction projetée et ses dépendances. Si cette proposition obtient l'unanimité du conseil celle-ci ne verra pas le jour car le 07 Novembre 1909 un nouvel emplacement est soumis à l'approbation du conseil sur un délaissé acquis par la commune en 1898 et fixe les dépenses de construction, honoraires de l'architecte et du mobilier scolaire et matériel d'enseignant à 12.500 francs.

Lors de la séance du conseil municipal du 28 Mai 1911 le montant des travaux ainsi que son financement sont votés :

Coût total : 12.500 francs avec une subvention de l'état de 7.985 fr. une aide de 500,00 fr. du département, le solde, soit 4.015,00 fr. sera financé par la commune sous la forme d'un emprunt remboursable sur 25 ans auprès de la Caisse des Retraites pour la Vieillesse à partir de 1912 et au cours de la réunion du conseil du 25 Mai 1913 le maire expose : *« Les travaux de construction de l'école mixte du hameau de Say autorisés par décision de M. le Préfet de la Loire en date du 28 Avril 1911 sont aujourd'hui terminés. »* La réception définitive des travaux aura lieu le 25 Avril 1913 et l'école de Say accueillera les élèves jusqu'en 1963, année pendant laquelle l'Académie décidera de supprimer l'établissement, décision annoncée au conseil du 28 Juillet 1963. Melle. RASCLE Adrienne originaire de la Seauve-sur-Semène (Haute-Loire) fut, en 1962, la dernière des 42 institutrices qui se succédèrent à l'école de « Say », dont Louise COLLET originaire de Lyon (Rhône) qui fut la première en 1891.

Le bâtiment de l'école faisant partie du domaine privé de la commune, sera loué jusqu'en 2006 puis vendu à un particulier la même année.

<sup>1</sup> A cette époque l'école se situait près de l'église, actuellement maison PANGAUD.

<sup>2</sup> Actuellement maison occupée par M. ROBERT, ancienne ferme située au-dessus du carrefour de Saint-Bonnet et Maure.

# ETAT CIVIL

## MARIAGES

Gaëtan GRANDPIERRE – Florence MASSACRIER  
Mickaël DAS SANTOS BOTA – Delphine AUTON  
Bernard ROUE – Jocelyne COURT  
Philippe DUVERT – Karine VERNET

10 juin  
2 septembre  
20 septembre  
30 septembre



## NAISSANCES

CHARASSIN Louane	4 janvier
MICHEL Doryan	19 mars
FALCON Sarah	20 mars
BARRIEUX Ornella	22 mars
MORIN Madeleine	15 avril
DUCHEZ Capucine	16 avril
GUILLOT Enzo	18 avril
FARJON Emma	20 mai
DEMARS Nathan	2 juin
RIGAUDIÈRE Robin	30 juillet
CAMPOY Marine	3 octobre
RONDEL – COHAS Nathan	13 octobre
MOULIN Baptiste	2 novembre
VALERO Manon	24 novembre



## DECES

VIALLY Georges	20 mars
GAY Jacques	10 juin
LAURENDON Jacques	8 août

## TRANSCRIPTION DE DECES

CZOBYEZ Michel	7 janvier à St Priest en Jarez
CELLIER Jean	22 janvier à Montbrison
LAURENT Louis	23 janvier à Montbrison
BRUNON Marcelle veuve NOIR	29 janvier à Boën
FAYE Andrée veuve LAURENT	5 août à Boën
RIBEYRON Marcel	11 décembre à St Priest en Jarez

# FAMILLES RURALES

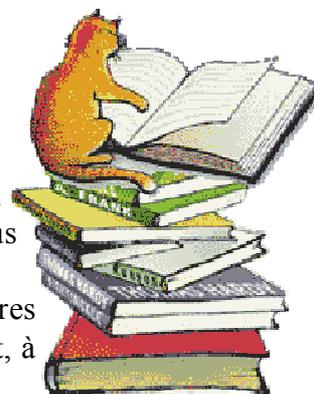
## BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h30 à 17h  
vendredi de 16h30 à 18h30  
samedi de 10h à 11h30

Rappel : le prêt des livres est gratuit.

Nous précisons à nouveau que pour le bon fonctionnement de la bibliothèque, il est important que les livres empruntés soient rendus dans un délai raisonnable.

Nous rencontrons souvent des difficultés au niveau des livres enfants, les oublis sont fréquents, donc parents, pensez, s'il vous plaît, à faire un petit contrôle merci.



## MODERN'JAZZ



Le mercredi, c'est toujours le rendez-vous avec les cours de modern'jazz à la salle des fêtes.

Les cours sont dispensés par Frédérique BIGAUD à partir de 9h30 pour les plus jeunes. 5 groupes s'échelonnent sur la journée jusqu'à 16 heures. Au total, 60 danseuses participent à cette activité

Le gala de fin d'année est fixé au

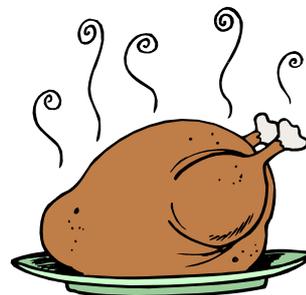
**SAMEDI 9 JUIN 2007 à 21h (date à retenir.....)**

## CHAPON

La loterie des chapons de Noël organisée par l'AFR a connu son habituel succès, avec pour gagnants :

- *Conseil Général* : Madame Perrine Triomphe  
Monsieur Chauve
- *Boules Amicales* : Monsieur Guillot de Pralong
- *Sylvie Coiffure* : Monsieur Serge Moulin Marcilly
- *Bar tabac* : Madame Coopéré Marcilly  
Monsieur Grillet Marcoux
- *Boulangerie* : Monsieur Gagnaire Marcilly  
Monsieur Jarjat
- *Le relais de Châtel* : Monsieur Stéphane Fontbonne Marcilly  
Monsieur Peyrat Maure
- *Christiane Coiffure* : Madame Lorinez Marcoux

***Merci à tous et à l'année prochaine***



# **DON DU SANG**

**LUNDI 11 JUIN 2007**

**A partir de 16h30 jusqu'à 19 h**

**Salle polyvalente de Marcilly**

Nous avons vraiment besoin de nouveaux donateurs. Nous comptons sur tous pour votre solidarité

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Elle aura lieu le *vendredi 30 Mars 2007*.

Nous vous donnons donc rendez-vous ce jour-là dès 20 heures, pour acheter vos cartes et découvrir des jeux en bois pour petits et grands.

Au sein de l' AFR nous connaissons actuellement une certaine lassitude, un manque de motivation, aussi nous avons grand besoin de vos encouragements et surtout le besoin de nouvelles personnes pour nous rejoindre.

Il n'est vraiment pas nécessaire de disposer de beaucoup de temps ou d'avoir des compétences particulières pour pouvoir faire partie de l'association. C'est l'occasion d'apporter des idées nouvelles et de donner des petits coups de main pour la mise en place des activités adultes et enfants et aussi pour l'organisation des manifestations que nous proposons. Nous comptons vraiment sur tous et toutes.

C'est une vraie richesse que de disposer d'activités sur place et à moindre coût et ce serait vraiment dommage que ce service disparaisse !!

Alors un effort est vraiment impératif.

## **SKI**

La douceur de cet hiver et le manque de neige nous ont fait redouter jusqu'au dernier moment, que les cours de ski à Chalmazel ne soient pas maintenus.

Malgré le faible enneigement, les enfants ont tout de même pu retrouver, cette année encore, le plaisir de la glisse et cela sous un soleil parfois très chaud ...

Ce sont en tout 12 enfants de Marcilly et 10 enfants de Trelins et Marcoux, de 5 à 12 ans, qui débutaient sur les pistes ou qui tentaient d'améliorer leurs performances, encadrés par des moniteurs de l'Ecole de Ski Français.

Les enfants sont repartis comme d'habitude avec une médaille couronnant tous leurs efforts : de l'ourson, pour les débutants, à l'étoile de bronze pour les plus expérimentés.

**BRAVO** à tous et à l'année prochaine !

## **CENTRE DE LOISIRS**

Il se déroulera du 9 au 27 juillet à Trelins





# ECOLE - INFOS



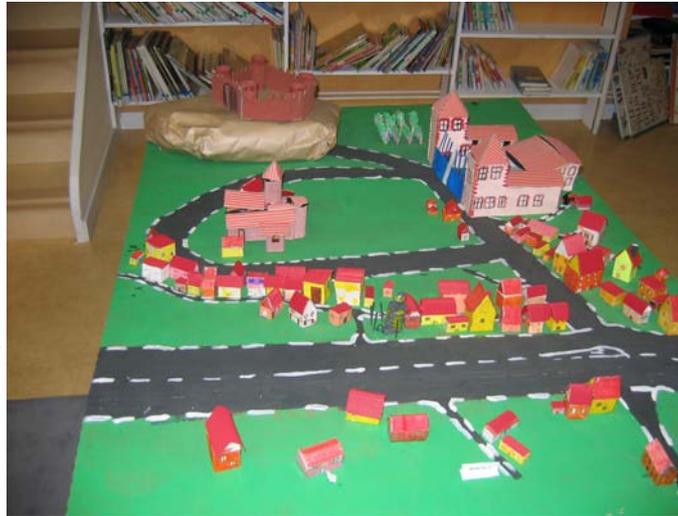
## ECOLE JEAN COTE

### Participation de l'école au Téléthon 2006 à Montbrison !

En décembre les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à la fabrication d'une maquette pour le Téléthon de Montbrison. Notre maquette représentait le village de Marcilly-le-Châtel, avec ses maisons, ses commerces, son école, son église, son château ....

Nous l'avons présentée à l'exposition «le village du Téléthon» à Montbrison.

Les CM1-CM2



*Cette maquette est maintenant exposée à la bibliothèque de l'école.*

### Le tribunal a ouvert ses portes aux élèves de CE2, CM1 et CM2 !

Vendredi 24 novembre, nous sommes allés au Tribunal de Montbrison.

Certains professionnels de la Justice nous ont joué une pièce de théâtre pour nous montrer comment se passe un procès.

Il y a une sonnette pour signaler l'arrivée du juge : tout le monde doit se lever.

Les avocats expliquent l'histoire de leurs clients chacun leur tour.

Madame De la Ville se plaignait parce qu'elle ne pouvait pas dormir : elle était réveillée tous les matins par le bruit des animaux et des tracteurs. Elle a donc saisi le Tribunal.

Monsieur et madame Deschamps lui ont fait peur avec leur fourche et lui ont dit qu'elle vivait à la campagne et pas en ville.

Le juge a décidé de ne pas les punir mais ils devaient trouver un terrain d'entente avec l'aide d'un médiateur : c'est une procédure de conciliation.

Après le procès, nous avons pu rencontrer différents professionnels de la Justice.

Les maîtres-chiens de la Gendarmerie nous ont présenté leurs deux chiens et nous les avons vus travailler. Un a attaqué un «bandit», il le mordait aux bras et l'empêchait de se sauver ; l'autre recherchait de la drogue cachée dans une voiture.

Certains ont discuté avec le garde-pêche : il surveille les cours d'eau, les étangs et assure la protection contre le braconnage. Il attrape les poissons avec une épuisette électrique et les numérote afin de les compter, les repérer. Il assure le système écologique.

Les CE2 – CM1

## **Le spectacle de marionnettes : un joli cadeau de Noël pour les enfants de l'Ecole Jean Côte !**

Cette année, le Sou des écoles de Marcilly, comme cadeau de Noël pour les enfants de Maternelle, a financé un spectacle de marionnettes.

Le matin du 12 décembre 2006 les élèves de la Petite, Moyenne et Grande Sections ont pu savourer les personnages de la pièce intitulée «*Arsène Lapin au bal du château*» :

Le héros, *Arsène Lapin*, malicieux et blagueur, *l'oie Paula*, excentrique et très british, *la chèvre Blanche*, gourmande, à en manger toutes les tulipes du jardin du château et venir «les mains vides» au concours de fleurs, *le paon Bello* à la belle queue scintillante, *la grenouille Boutasse* coiffée d'un chapeau de nénuphar et enfin le *peintre Bazile*, *la comtesse et son jardinier*.

C'est le peintre qui a organisé le bal et le concours de fleurs au château de la comtesse : il voulait faire le portrait de la maîtresse de maison tenant un magnifique bouquet de fleurs à la main. Tous les animaux étaient invités au bal et ont pris part au concours. Mais voilà que Arsène Lapin veut se montrer comme d'habitude le plus malin de tous : il déniche un champ plein de tournesols, les cueille tous et cherche une brouette pour amener ces fleurs au château. En même temps, pour persuader les autres animaux de ne pas venir avec lui, il leur fait peur en racontant l'histoire d'un méchant renard qui rôderait dans les parages.

Finalement, tous les animaux sont récompensés, sauf Arsène Lapin qui arrive trop tard. Ils dansent au bal et peuvent admirer le beau tableau réalisé par le peintre. Les enfants ont beaucoup aimé ce passage de l'histoire. Puis, c'est aux maternelles de venir danser avec les marionnettes.

Nous avons beaucoup aimé cette histoire sans prétention et ces animaux colorés et aux caractères bien trempés. Tout au long du spectacle, les courtes saynètes étaient astucieusement séparées les unes des autres par une musique vive et rythmée, dont les enfants frappaient le tempo avec beaucoup de plaisir. Ainsi ils étaient toujours en éveil et bien réceptifs.

Une matinée artistique bien agréable.

*Les Moyens-Grands*

## **La classe des Petits-Moyens rencontre la classe de Montverdun !**

**VENDREDI 2 FEVRIER**, nous avons reçu les copains de **Montverdun** à l'école.



Au début tout le monde était très sage...

Comme c'était la Chandeleur, nous avons goûté avec des crêpes que nous avons confectionnées la veille. Les copains de Montverdun aussi avaient fait des crêpes et nous avons pu nous régaler...



Que de gourmands...

### **Les enfants de l'école de Marcilly choisissent de soutenir l'action de *SOURIRE-AIMER***

Le jeudi 14 décembre 2006 de 12h à 13h30 a eu lieu la Réunion des 15 délégués de classes de l'école. A l'ordre du jour, principalement, le choix d'une action de solidarité menée par les élèves pour l'année 2006-2007.

L'Association SOURIRE-AIMER a obtenu à 8 voix contre 7 voix pour «les restos du cœur». Cette association aide à construire et équiper des écoles, des internats pour les enfants de MADAGASCAR. Deux actions sont possibles : la collecte du matériel scolaire et l'achat symbolique d'une brique à 2 €. Pour la première partie de cette campagne, les enfants ont décidé de s'occuper uniquement de la collecte de matériel scolaire. La question portant sur «comment trouver un financement pour l'achat de briques» sera débattue dans les classes et fera ensuite l'objet d'une prochaine réunion de délégués.

Pour mener à bien cette première action, les délégués ont mis au point une répartition des tâches pour toutes les classes de l'école :

**Classe 6** : Réalisation d'affiches d'informations sur les associations présentées par les différentes classes

**Classe 5** : Préparation du matériel pour la collecte et l'affichage, rédaction d'un mot pour informer les parents

**Classe 4** : Rédaction d'une lettre adressée au responsable de SOURIRE-AIMER pour demander une intervention d'information dans les classes

**Classe 3** : Contacter l'association à la fin de la collecte du matériel scolaire

**Classe 2** : Rédiger un article pour «l'Ecureuil».

Depuis le 14 décembre les choses ont bien progressé : la collecte arrive à sa fin et nous attendons un membre de SOURIRE-AIMER pour nous présenter son association le 12 mars prochain.

### **Petits et grands chanteront pour les aînés du village !**

Le jeudi 29 mars, les chorales de l'école iront se produire devant les membres du Club du 3ème âge du village à la salle des fêtes. Ce moment d'échange se fera en deux temps : les enfants des classes de CE1 CE2 CM1 et CM2 chanteront les premiers devant ce public dans lequel bon nombre compte un grand-père, une grand-mère ; puis ils laisseront la place aux plus jeunes de l'école, c'est-à-dire les élèves de maternelle et les CP. Gageons que l'accueil sera comme ce fut le cas l'an passé, très chaleureux !

## INFOS PRATIQUES

### Inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2007

Les familles ayant des enfants devant être scolarisés à Marcilly à la prochaine rentrée sont priées de prendre contact avec l'école au 04 77 97 42 87. Il est à noter que les *enfants de deux ans* (c'est-à-dire pour la prochaine rentrée, les enfants nés en 2005) ne seront dorénavant *plus comptabilisés dans les effectifs relevés par l'Inspection Académique* (ceci dans tout le département). *Ces enfants ne seront donc admis à l'école que s'il reste des places disponibles dans des conditions d'accueil satisfaisantes pour tous, après répartition de tous les autres cours dans les classes.*

Il est donc important que tous les enfants à rentrer soient inscrits, afin de bien préparer les répartitions des cours et les effectifs ; il est aussi nécessaire de répertorier tous les petits, même ceux nés en 2005, afin de faire des prévisions au plus juste. Les possibilités par rapport à l'admission ou non d'une partie de ces enfants de deux ans ne seront définitivement décidées qu'après répartition de l'ensemble des élèves.

Les démarches pour l'inscription restent donc les suivantes : prendre contact par téléphone avec la directrice de l'école, aller retirer à la mairie l'autorisation d'inscription, venir à l'école avec le document de la mairie, le livret de famille, le carnet de santé ou certificat de vaccination.

## SOU DES ECOLES

### Renouvellement du bureau

La réunion de bureau du 10 octobre a permis de confirmer M. Thierry Gouby à la présidence, Mme Florence Gagnaire à la vice-présidence, Mme Catherine Larue au secrétariat et M. Pascal Delhomme à la trésorerie.

### Financements des premiers projets

Nous avons décidé cette année de ne pas allouer d'enveloppe à chaque classe mais de déterminer au vu des projets les montants pouvant être attribués. Un budget de 600 euros a été attribué pour la bibliothèque de l'école. L'achat et l'installation d'une antenne TV, notamment pour les programmes spécifiques jeunesse lors du temps périscolaire, ont été financés par le Sou en accord avec la commune. Un budget de 260 euros a été affecté aux deux ATSEM, Laurence Chazal et Valérie Delauche, qui ont ainsi pu doter la garderie périscolaire de nombreux jeux de société. La bûche de Noël a aussi été offerte aux enfants.

Tout au long de l'année, le Sou prend en charge les budgets des sorties des classes ou des besoins en équipement particuliers.

### Les manifestations du Sou

Nous vous rappelons qu'elles n'ont qu'un seul but : nous permettre de dégager des bénéfices qui seront réinvestis pour nos enfants dans la vie à l'école. Nous remercions les parents, mais aussi les grands-parents, les amis, les voisins qui nous ont rendu visite et, qui nous l'espérons, continueront toujours plus nombreux, pour le bien de nos enfants.

## Concours de belote

Organisé le samedi 11 novembre, il a permis à 52 doublettes de mettre leur jeu à l'épreuve.

Le 1er prix a été remporté par la doublette Briat Marc / Palley Didier, la tombola remportée par le même Marc Briat (qui avait décidément bien fait de venir...) pour s'être rapproché au plus près du poids du sacbardin de notre producteur fermier local. Les tripes de fin de soirée n'ont pas eu le succès escompté..., la faute à la nouvelle formule sans demi-finales et finale ?

Rendez-vous l'année prochaine !



## La Saint Nicolas du 1er décembre

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé aux côtés des commerçants et des associations communales au vendredi soir de la St Nicolas. La pâte à crêpes n'a pas chômé et les pots de confiture non plus.

Merci à tous les parents, qui nous ont consacré un peu de leur temps pour tenir le stand.

## La soirée des familles du 10 février

C'est la seule manifestation organisée par le Sou qui ne cherche pas à être bénéficiaire, puisqu'elle vise à permettre aux familles de faire connaissance autour d'un repas accessible à tous. Cette année, plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu goûter aux joies de la tartiflette, mais aussi découvrir la chorégraphie du Sou, les jeux animés par Thierry et Cathy. Dommage que vous n'ayez pas été plus nombreux !



## Pas de ball-trap cette année mais un LOTO

Devant la responsabilité d'organiser une telle manifestation sur deux jours, il est décidé cette année de ne pas renouveler l'organisation du ball-trap. Pour info, le dossier a été transmis aux chasseurs, ainsi la manifestation devrait perdurer pour les tireurs. Il a été décidé d'organiser un loto : il aura lieu **le dimanche 1er avril à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel** (et ce n'est pas un poisson !).

Vous pourrez y gagner lors de la super partie :

*un lecteur DVD portable,  
un appareil photo numérique,  
une télévision LCD*

*et en gros lot un ordinateur portable...*

et de nombreux autres lots lors des autres parties dont une spéciale enfants. Nous comptons sur votre présence !



## Le traditionnel concours de pétanque

Il aura lieu **le samedi 12 mai après-midi au terrain de sport**. Nous croisons les doigts pour que la météo soit avec nous pour cette édition 2007 après deux années plutôt pluvieuses...



# ANCIENS COMBATTANTS 1939 - 1945 ANCIENS COMBATTANTS D'AFN.

## *Connaissance d'une association: la F.N.A.C.A de MARCILLY*

Cette association réunit les Anciens Combattants de la guerre de 39 – 45 et, de par son nom, les Anciens Combattants d'Afrique du Nord : Maroc, Tunisie et surtout Algérie.

Ce fut la dernière guerre pour notre pays, où furent envoyés des soldats du contingent, appelés et non engagés.

A Marcilly, 43 adhérents dont 3 amis composent cette association. Parmi nous, 2 anciens combattants de la guerre de 39 – 45.

Cette association a pour but :

- d'abord de créer un lien entre ceux qui ont combattu en AFN
- d'organiser des manifestations où nous aimons nous retrouver, et parfois vous accueillir, comme le concours de belote ou le thé dansant
- de pérenniser le devoir de mémoire que nous devons à nos Pères. Il suffit de lire les noms du monument aux morts de la commune pour ne pas en douter.

Trois cérémonies ont lieu au monument aux morts chaque année où vous êtes cordialement invités:

- **le 11 novembre** pour la guerre de 14 – 18
- **le 8 mai** pour la guerre de 39 – 45
- **le 19 mars** pour la guerre d'Algérie

Malgré un côté sérieux et ringard, c'est une association où la convivialité et l'entraide sont de mise.

Difficile, en temps de paix, pour la jeunesse de comprendre ces Anciens, remuer les drapeaux et les souvenirs.

Nous vous attendons très cordialement, à nos activités ouvertes à tous :

- **le concours de belote**, qui était le 16 février
- **le thé dansant** avec Jérôme Arnaud qui aura lieu le **4 novembre**



# TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

## Encore gagné !

On va finir par croire qu'on est blasé.

Madame, Monsieur, voudriez-vous une victoire, nous ne savons plus quoi en faire ! Je vous la fais à moins 50%.

**FAUX !** Complètement faux !

Premièrement, on n'en a pas marre des victoires, au contraire, on s'y habituerait presque.

Deuxièmement, celle remportée par l'équipe Messieurs dans le Trophée d'Automne n'est pas usurpée et a été glanée hors période de soldes.

Le **Trophée d'Automne** est une compétition par équipes ouverte aux joueurs ou joueuses non classés ou classés 30/5 et 30/4 (les 2 plus petits classements du tennis). Il se déroule d'octobre à décembre et chaque rencontre est composée de 3 simples et d'un double (qui vaut 2 points).

Le TC Marcilly Pralong avait engagé **une équipe Dames et une équipe Hommes**.

Pour entrer dans le tableau final à élimination directe, il fallait d'abord se qualifier en terminant premier d'une poule de 4. C'est bien ce que firent nos 2 équipes en remportant avec brio leurs 3 rencontres.

**L'équipe Dames** accédait ainsi à la *½ finale* et rencontrait les joueuses du **TC La Pacaudière**. Malgré toute leur bonne volonté, elles ont dû céder sur le score de 4 à 1 à l'issue de la rencontre disputée dans un excellent état d'esprit.

Malgré la déception bien légitime d'être passé si près de disputer la finale, il y avait malgré tout la satisfaction d'avoir réalisé un très beau parcours dans ce Trophée d'Automne, établissant ainsi la meilleure performance du club dans cette compétition.

Cela, c'était avant l'entrée en lice de **l'équipe Hommes**.

Il faut dire que la meilleure performance était battue dès leur entrée en lice puisqu'elle était directement qualifiée pour la finale, sûrement dû à son statut d'épouvantail. Il faut dire que maintenant, tout le monde a peur de rencontrer le TC Marcilly Pralong. **Quelle réputation !**

Nos joueurs avaient néanmoins fort à faire en rendant visite au TC Villerest, qui avait auparavant éliminé le TC Andrézieux dans sa *½ finale*.

Encore un adversaire du roannais se disait-on, en pensant à la défaite de l'équipe féminine la semaine précédente. Heureusement, l'issue de la

rencontre était bien différente puisque le **TC Marcilly Pralong l'emporte par 5 à 0**.

Ce parcours sans faute de l'équipe masculine permet au club de remporter son 1er titre « départemental » et de s'auto-proclamer « **champion d'Automne** ». Après tout, pourquoi pas ?



Belle entrée en matière pour la saison 2006-2007.

Félicitations à toutes les joueuses et à tous les joueurs qui ont parfaitement représenté le club au niveau des résultats et surtout de leur état d'esprit irréprochable.

## Jusqu'ou iront-ils ?

C'est bien la question que l'on est en droit de se poser à propos de **l'équipe I Hommes** engagée dans les prochains championnats de la Loire par équipes.

Après 3 montées successives, l'équipe se trouve désormais en 1ère série, aux portes du championnat du Lyonnais.

Mais cette fois, restons réalistes, un maintien à ce niveau serait déjà une très belle performance.

En tout cas, c'est bien cet objectif-là que les joueurs se sont fixés et qu'ils vont tenter d'atteindre au mois de mai.

Il faudra, pour cela, remporter sans doute 2 rencontres sur les 5 qui leur seront proposées.

Même avec une grosse dose d'optimisme et une grande part de réussite, il sera difficile de faire mieux. Mais après tout, pourquoi pas ? Ce ne serait pas le 1er exploit qu'ils réaliseraient.

Ils auront bien besoin du soutien d'un maximum de supporters lors de leurs rencontres.



Dans cette campagne 2007 des Championnats de la Loire par équipes, il ne faudrait pas non plus oublier les 2 autres équipes engagées.

Le maintien sera l'objectif de **l'équipe féminine**. Depuis plusieurs années, elle y parvient sans trop de soucis. Il faut dire qu'il n'y a d'échelon inférieur.

Elle évoluera en **4ème série** avec, quand même, l'espoir de faire mieux que l'année dernière (4 défaites en 4 rencontres).

**L'équipe II Hommes** sera aussi en **4ème série**. Son évolution au cours des dernières années laisse espérer de bien meilleurs résultats.

La dynamique provoquée par les résultats de l'équipe I et la victoire au Trophée d'Automne semble leur avoir donné quelques idées.

Elle espère pouvoir se mêler à la lutte pour l'accession en 3ème série.

Comme vous pouvez le constater, des challenges importants attendent les joueurs du TC Marcilly Pralong au mois de mai.

Participez aussi à leurs succès en venant les encourager au mois de mai.

## Prochaines animations

En plus de ces championnats de la Loire par équipes qui vont se dérouler durant le mois de mai, d'autres événements vont se produire sur les courts de Marcilly et de Pralong.

La plus attendue est bien sûr la **rénovation du court de Pralong** que l'on espère très prochaine. Un rendez-vous a été pris avec un constructeur de court de tennis en espérant que les travaux se feront dans un délai court.

En effet, les 20 ans du Tennis à Pralong sont à fêter en 2007. Pour cela, quoi de mieux que de célébrer cela sur un court rénové.

Un bon lifting du court pour améliorer les *lifts, slices et chopes*, quoi de mieux !

Nous pourrons alors le déclarer apte pour le *service...*, pour le *coup droit, le revers et la volée* aussi d'ailleurs.



Pour ces 20 ans, nous vous donnons rendez-vous autour de septembre ou octobre. Nous vous tiendrons bien sûr informés de la date choisie.

Auparavant, le **tournoi interne** s'essayera à une nouvelle formule. Celui-ci devrait débiter en avril pour se terminer en juin ou au tout début juillet.

Licenciés, inscrivez-vous si vous souhaitez y participer ! Le jeu y est parfois de très bonne qualité mais l'ambiance y est toujours excellente.

En juin, nous aurons également la **journée du passage des test de balle**. Les enfants de l'Ecole de Tennis attendent toujours ce moment avec impatience, mais aussi avec une certaine pression puisqu'ils espèrent tous accéder à l'échelon supérieur pour décrocher la récompense suprême : la balle blanche, jaune, orange, verte ou rouge.

Finalement, un prochain trimestre durant lequel on ne devrait pas s'ennuyer au Tennis Club Marcilly Pralong. Comme si on s'y ennuyait, d'habitude !!!

## RAPPEL DES TARIFS

• Adulte : .....	42 €
• Couple : .....	75 €
• Étudiant : .....	32 €
• Enfant (- de 18 ans) : .....	25 €
• Enfant (- de 18 ans) inscrit à l'Ecole de Tennis : .....	32 €
• 3ème enfant : .....	11 €
• Location horaire pour les non-licenciés : .....	3 € par personne et par heure



De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



## PERMANENCES

Pour prendre votre licence pour cette nouvelle saison ou pour tout autre renseignement, des permanences sont organisées à **Marcilly** tous les **1er vendredis du mois de 18h30 à 19h30, salle Galathée**.

Les prochaines auront donc lieu :

- Vendredi 6 avril
- Vendredi 4 mai
- Vendredi 1er juin
- Vendredi 6 juillet

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité de consulter notre site internet mis à jour régulièrement et fréquemment : [www.tcmarcillypralong.asso.fr](http://www.tcmarcillypralong.asso.fr)

Vous pouvez également contacter **Thierry Vernay** – Château Gaillard – au **04.77.97.49.18**

# Les amis du tarot

## BUREAU

*Président :* PORTAILLER Christian  
*Secrétaire :* BERTIN Anthony  
*Vice président :* BRIAT Jean Paul  
*Trésorier :* VILLARD Laurent



Le club compte 24 adhérents

Le club est ouvert à toute personne désirant pratiquer le tarot, qu'elle soit débutante ou confirmée. Pour les joueurs (euses) débutant(e)s des cours d'initiation seront organisés en fonction de la demande sans obligation d'adhésion au club.

Les soirées de jeu ont lieu *les 1er vendredi, 2ème samedi, 3ème vendredi et 4ème samedi de chaque mois de 20 h 30 à minuit à la salle Galathée*. En fonction du nombre de joueurs présents, nous formons des tables de 4 ou 5 joueurs.

Ce qui n'empêche pas nos adhérents de participer à des concours ou soirées dans les clubs environnants ( St Marcellin, Veauche, Montrond, Boën ).

Nous organisons chaque année, **fin octobre une soirée tarot** qui débute vers 18 h par une partie en 8 donnes. Puis après un apéritif convivial, nous nous régalaons d'un bon boudin d'herbe – saucisse – patate – fourme et autres pâtés aux pommes confectionnés maison par notre ami Marcel.

Après ce festin, nous continuons le concours où tout le monde gagne un lot de nos sponsors.

**Le premier week-end de décembre, nous participons au téléthon** en organisant les 24 heures du tarot, de la belote et de la coinche. Pour une modique somme, vous pouvez venir jouer autant que vous le désirez *entre le samedi 13 heures et le dimanche 13 heures*. Un fil rouge est organisé par les membres du club tout au long des 24 heures.

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles qui aident à l'organisation de cette soirée ainsi qu'à la mairie qui fournit la salle gratuitement et aux associations et commerçants qui participent à cette soirée de bienfaisance.

Chaque année, **une petite journée détente est organisée**, ce qui permet aux adhérents de se mesurer dans d'autres disciplines : pétanque, marche, vélo. Cette année, le thème devrait être : pêche à la ligne à l'étang de Mizérieux, *sans doute début juillet*.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2007 en espérant vous retrouver au club pour quelques parties.

# COMITÉ DES FÊTES

COMITE DES FETES



Les animations de la fin de l'année 2006 ont eu un bon succès et entre autre le théâtre avec la participation de 140 personnes.

Pour l'année 2007 le comité des jeunes va être renouvelé, les documents administratifs sont en cours de validation par la sous préfecture.

Cette année, le nouveau comité des jeunes ne pouvant pas organiser la brocante, le comité des fêtes reprend l'organisation afin de conserver la date du lundi de Pâques, et avec la participation des jeunes.

L'année prochaine, le nouveau comité des jeunes sera officialisé et il reprendra l'organisation de la brocante.

## DATES A RETENIR

**BROCANTE : le lundi 9 avril (Lundi de pâques)**

**FETE PATRONALE : 20, 21 et 22 Juillet**

Le programme est en cours d'élaboration.

*Le concours de pétanque* sera probablement organisé le vendredi soir en semi nocturne.

*Le bal des jeunes du samedi soir* sera animé par la sono ECLIPSE.

*Le bal musette du dimanche soir* aura lieu avec le même orchestre que l'année dernière.

*Les repas du dimanche soir* seront reconduits.

*Pour l'organisation des premiers jeux INTER-QUARTIERS le Dimanche 22 Juillet 2007*, votre participation est nécessaire pour former 7 équipes de 6 personnes : 2 de plus de 30 ans, 2 de 16 à 30 ans et 2 de 10 à 16 ans.

Aussi si vous souhaitez y participer et pour obtenir plus de précisions vous pouvez appeler le 06 80 46 87 42. (Nous allons bien nous amuser avec des jeux simples ne demandant pas de compétence particulière )

## INFORMATION

Le comité des fêtes envisageait d'équiper le chapiteau du comité des jeunes de bâches de côtés.

Louis Bouchet s'est rendu fin novembre à Paris au salon des maires et a récupéré de la documentation et des prix sur des chapiteaux neufs.

Le coût des bâches de côtés avoisinait les 1 500 € et le prix d'un chapiteau neuf est de 3 570 € TTC avec les bâches de côtés.

Plusieurs associations étaient d'accord pour se grouper pour l'achat d'un chapiteau neuf : le foot, l'AFR, le comité des fêtes et la Mairie qui prendra en compte le coût de la TVA.



Le chapiteau pourra être loué à d'autres associations de la commune ou aux particuliers pour un montant de :

Pour les associations : 120 €

Pour le particulier : 150 €

La surface du chapiteau sera identique à l'ancien : 12m x 6m pour une surface de 72 m<sup>2</sup>.

Il pourra être loué à des associations extérieures à la commune pour un montant de 250 €.



La réservation du chapiteau se fera auprès de :

Marie Claude MASSACRIER au 04 77 97 58 61

Evelyne CHAZAL au 04 77 97 50 60

A chaque location une personne assistera au montage et au démontage du chapiteau. Une caution de 300 € sera demandée et la personne devra posséder une assurance responsabilité civile.

# COMITE DES JEUNES

Grâce à l'ambition de nombreux jeunes de la commune, le comité compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents, nous invitons d'autres jeunes à se joindre à nous. Lors de la dernière réunion, un nouveau bureau a été établi :

**Présidente :** PALLEY Anne-Claire  
**Vice président :** DELAUCHE Nicolas  
**Trésorière :** PORTAILLER Mélanie  
**Vice trésorier :** DARAGON Cédric  
**Secrétaire :** TOURNEBIZE Lucile  
**Vice secrétaire :** MAISSE Amandine

Le comité des jeunes consiste avant tout, à se retrouver. Pour cela, la municipalité a mis à notre disposition, un local. Nous avons organisé l'an dernier différentes manifestations comme la brocante, le 1er mai... afin de financer certaines sorties et voyages. Une réunion a lieu tous les mois afin de mettre en place certains projets.

Cette année, le comité des fêtes est à nos côtés pour l'organisation de la brocante (lundi 9 avril), nous attendons donc une vive participation de la population.

Nous passerons aussi chez les gens **le soir du 30 avril afin de fêter le 1er mai.**

L'organisation d'un repas dansant ou d'un concours de belote est en cours. Les classards de 89 et 90 participeront aussi comme toutes les années à la traditionnelle fête patronale : passage des brioches, animations...



Le comité des jeunes remercie la municipalité pour le prêt du local, et aussi le comité des fêtes pour l'organisation de la brocante.

Le comité des jeunes.

# LE CLUB DES AINÉS RURAUX

Toujours aussi apprécié par les aînés, le Club de l'amitié compte cette année 70 adhérents. Ils ont plaisir à se retrouver deux fois par mois pour bavarder, jouer à la belote ou à d'autres jeux de société, ou encore faire une partie de pétanque à la belle saison.

Les sorties et visites organisées sont, elles aussi, très suivies.

Cette année, après l'assemblée générale du 11 janvier, le bureau est réorganisé ainsi :

**Présidente** : Pierrette Basset

**Trésorier** : Pierre Barou

**Trésorière-adjointe** : Colette de Chazeron

**Secrétaire** : Yvonne André

**Secrétaire-adjointe** : Marinette Chazal

**Membres du bureau** : Pierre Bachelard, Robert Bigard, Thérèse Faucoup, Maurice Faucoup et Philippe Tamet.

## Voici le programme des activités pour l'année 2007 :

- **Dimanche 11 février** : Thé dansant animé par Jérôme Arnaud et son accordéon. Aussi grande affluence et même succès que l'an passé.
- **Mardi 13 mars** à 14 heures : concours de belote.
- **Jeudi 26 avril** : Sortie de la journée, repas à l'auberge des Faux et visite du puits Couriot.
- **Jeudi 10 mai** : Sortie à Usson et repas au restaurant Rival.
- **Jeudi 7 juin** : Voyage d'une journée au lac de Paladru.
- **Mardi 19 juin** : Inter-club à partir de 11 heures.
- **Jeudi 12 juillet** : Sortie au lac d'Aubusson.
- **Jeudi 26 juillet** : Repas grenouilles à Mizérieux.



Le Club est en vacances au mois d'août.

Il reprend ses activités **le jeudi 13 septembre** avec un repas à la salle des fêtes.



Les rendez-vous ont lieu le deuxième et le dernier jeudi de chaque mois, de 14h à 18h.

La salle de réunion est mise à notre disposition gratuitement par la municipalité.

Pour vous renseigner ou pour adhérer au Club, adressez-vous à la Présidente :  
**Pierrette Basset au 04-77-76-17-64**, ou à un membre du bureau..

**Notre devise** : « *Détente, convivialité, amitié* »

# S.C.I CHÂTEAU SAINTE ANNE

## ASSOCIATION ADAMAS

Les 2 organismes propriétaires du site du château Ste Anne pour le premier s'emploient à épauler les exploitants de la VOLERIE DU FOREZ, Pierre et Claudine DEGARET. L'année 2006, par suite de grippe aviaire, a enregistré une forte baisse de fréquentation des scolaires au cours du 2ème trimestre. Ils ont eu le mérite de maintenir leur activité saisonnière et d'attirer les visiteurs en proposant de nouvelles attractions :

- démonstration de la bricole, engin de guerre du Moyen Age
- animations costumées
- parcours ludique des 2 chiennes louves des Carpathes : Urfé et Ukraine.

Le 11 mars ils vont rouvrir avec de nouveaux engins : un bélier déjà en place, un parcours pour furets, une ruche sous vitrage...

Les équipes bénévoles d'hiver ont donc été mobilisées pour un nouvel aménagement au pied des salles MELUSINE et GEOFFROY GRAND'DENT, emplacement de l'ancien donjon puis de la chapelle.

Voilà 20 ans qu'ils tiennent la citadelle d'Amasis avec autant d'attachement.

N'hésitez pas à gravir les derniers mètres pour leur rendre visite et faites-leur une publicité méritée.

En montant, vous verrez de part et d'autre, les panneaux de présentation du chemin AMASIS du réseau des chemins de l'Astrée et un récent terrassement destiné à recevoir une table de lecture du paysage, opération engagée avec le concours de la Région Rhône Alpes (contrat de rivière).



# Groupe Vocal



## RETROSPECTIVES

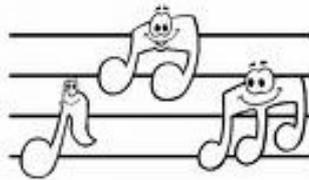
**Le vendredi 20 octobre** lors de la 5ème rencontre musicale à l'église St Cyr, nous avons reçu le groupe « Au Chœur d'Etang » de Savigneux et la chorale d'Ecotay.



Merci aux nombreuses personnes qui sont venues nous applaudir, ce qui nous encourage à continuer ces concerts. D'autant plus que le prochain se fera dans une église entièrement rénovée.

La soirée s'est terminée à la salle des fêtes, entre choristes et amis autour du verre de l'amitié offert par la municipalité que nous remercions. Les gâteaux, quant à eux, avaient été préparés par les membres du Groupe Vocal de Marcilly

**Le Vendredi 1er décembre** nous avons chanté à l'occasion de la St Nicolas à la salle des fêtes.



## DATES DES PROCHAINES REPETITIONS

Les répétitions sont toujours les vendredis soirs à 20h30 à l'école. Surtout n'oubliez pas votre chaise.

23 mars	20 avril
5 mai	11 mai
18 mai	25 mai ?
1er juin ?	8 juin
15 juin	22 juin



# Les jeux de L'Écureuil

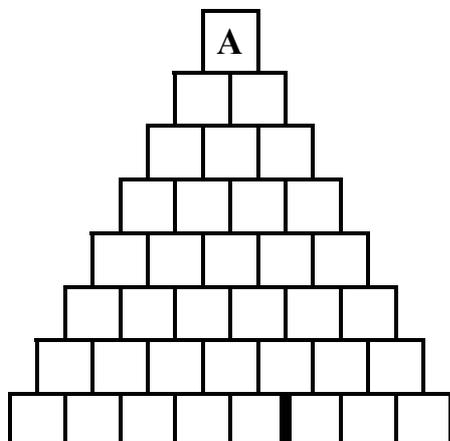


Par Robert DURIS



## 1. Pyramide Marcilloise

Répondre en ajoutant une lettre aux lettres du mot précédent.



- Le meilleur
- Monticule
- Connaît
- Tissu
- Roulent sur des rails
- Révoltants
- Notre église (2 mots)

## 2. Sudokumo marcillois (2 mots)

Compléter la grille de telle sorte qu'il y ait toutes les lettres du quartier dans chaque ligne, chaque colonne et chaque rectangle. Dans la ligne grisée, le quartier apparaît clairement.

		L	A		
C					O
	A			T	E
	O				
T		E			
					C

## 3. Mots croisés « oiseaux rapaces »

	1	3	5	7	9
	2	4	6	8	
A					
B					
C					
D					
E					
F					

### Horizontalement :

- A. Qui concerne les oiseaux, en particulier les volailles
- B. Grande cage à oiseaux
- C. Les nourritures des rapaces le sont souvent
- D. Les rapaces les rongent beaucoup – Initiales de l'auteur de cette page de jeux – Ile française
- E. Négation – volatile
- F. Les griffes du rapace – Contours de terroir

### Verticalement :

- 1. Rapaces encore utilisés pour la chasse
- 2. Dans cette partie du monde, il y a de nombreux rapaces
- 3. Mal voir !!!
- 4. Grand vautour des Andes
- 5. A Marcilly, nous en avons une dans le château
- 6. Fond de bouteille – Bouts de sous
- 7. Ecloses
- 8. Les rapaces sont friands de ce petit rongeur
- 9. «Il» fait «grandir» les rapaces

## 4. Trouver sept anagrammes avec les lettres suivantes (hors conjugaison)

**E N C R A**

## 5. A tue-tête !

$$[ ( 31 \times 17 ) + 16 ] - ( 13 \times 11 ) = \dots\dots\dots$$

## 6. Quartiers marcillois reconstitués :

Avec les lettres des deux mots de gauche, former le nom d'un quartier (1 ou 2 mots) marcillois

GEL + PION = .....

CHALE + ETAU = .....

GEL + BROU = .....

TA + LARVE = .....

# **DATES A RETENIR**

*Retrouvez l'Ecureuil tout en couleur sur :*

<http://www.marcilly-le-chatel.fr/>

**Mardi 27 mars** : 20h30 salle des fêtes, réunion d'information collecte déchets

**Vendredi 30 mars** : 20h assemblée générale Familles Rurales salle des fêtes

**Dimanche 1er avril** : 14h salle des fêtes Loto du Sou des Ecoles

**Vendredi 6 avril** : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

**Lundi 9 avril** : Brocante

**Dimanche 22 avril** : 1er tour élection présidentielle

**Jeudi 26 avril** : Sortie Aînés Ruraux au Puits Couriot

**Lundi 30 avril** : Les jeunes passent pour fêter le 1er mai

**Vendredi 4 mai** : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

**Dimanche 6 mai** : 2ème tour élection présidentielle

**Mardi 8 mai** : Commémoration monument aux morts

**Jeudi 10 mai** : Sortie Aînés Ruraux à Usson

**Samedi 12 mai** : Concours de pétanque du Sou des Ecoles

**Mardi 29 mai** : Remise des articles pour l'Ecureuil

**Vendredi 1er juin** : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

**Jeudi 7 juin** : Sortie Aînés Ruraux à Paladru

**Samedi 9 juin** : 21h salle des fêtes, gala modern'jazz

**Dimanche 10 juin** : 1er tour élections législatives

**Lundi 11 juin** : 16h30 – 19h salle des fêtes, don du sang

**Dimanche 17 juin** : 2ème tour élections législatives

**Mardi 19 juin** : Inter club Aînés Ruraux à partir de 11h

**Jeudi 21 juin** : 20h mairie, agrafage de l'Ecureuil

**Samedi 30 juin** : fête de l'école

**Vendredi 6 juillet** : Permanence tennis 18H30 à 19H30 salle Galathée

**Mardi 12 juillet** : Sortie Aînés Ruraux à Aubusson

**Jeudi 26 juillet** : Aînés ruraux repas grenouilles à Mizérieux